

Communiqué de presse

RN122 – Contournement sud d'Aurillac Section entre les giratoires du garric et de Redondette

**Travaux d'élargissement de la chaussée
du 12 septembre au 14 octobre 2022**

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes vous informe que les travaux d'aménagement de la RN 122 entre les giratoires du Garric et Ide Redondette. vont débiter le 12 septembre 2022 pour une durée d'un mois.

Pendant cette période, la circulation sera interdite dans les deux sens sur cette voie. La circulation sera déviée localement, dans les deux sens, via la RD 920, la RN 2122 et la RN 122, selon le plan ci-dessous.

Les restrictions précédemment en vigueur sur la RD 920 seront partiellement levées à compter du 12 septembre 2022 pour permettre la circulation dans les deux sens.

Les dates annoncées sont cependant susceptibles de modification ou d'adaptation en fonction des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

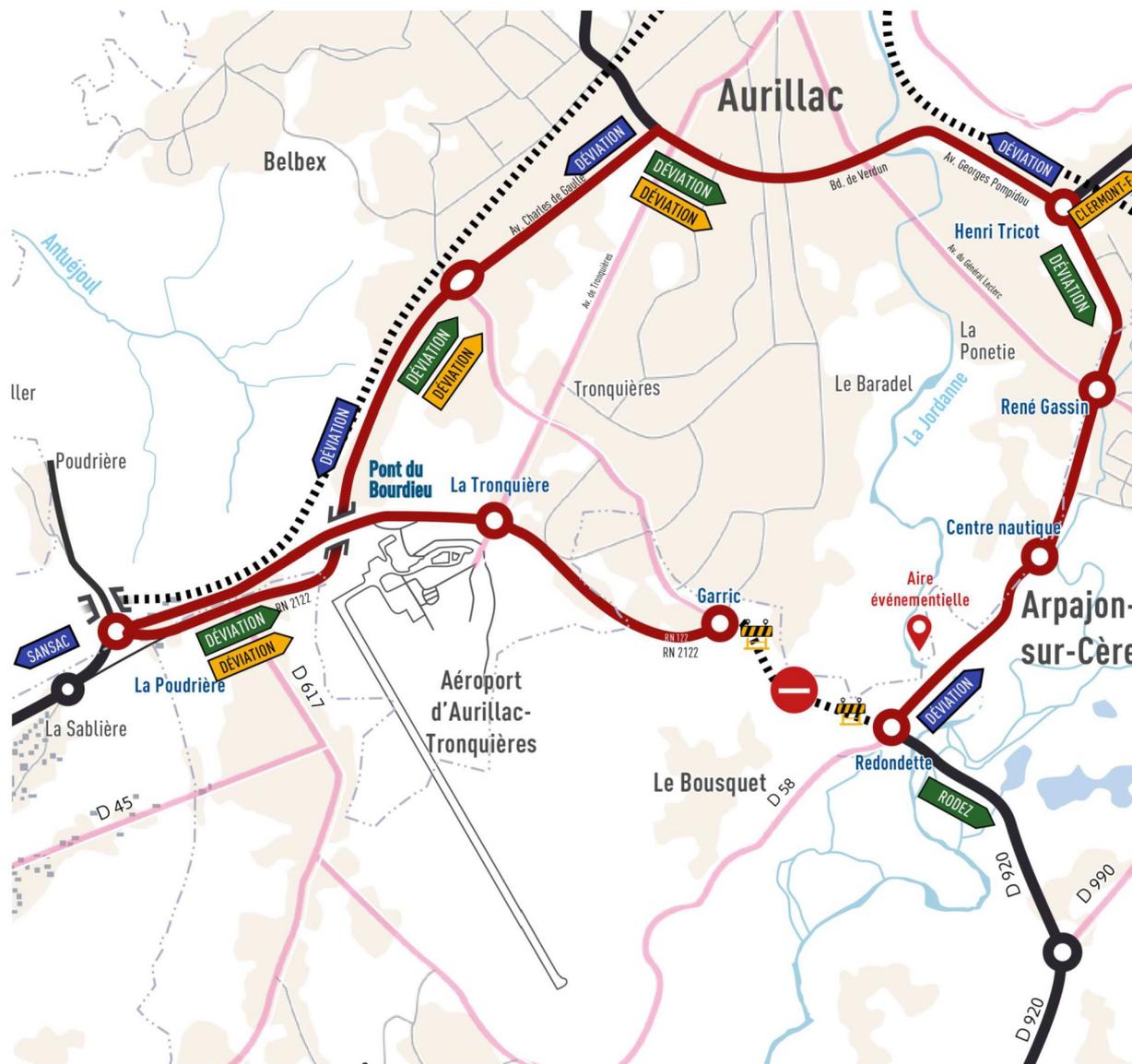
Les usagers sont invités à la plus grande prudence aux abords de la zone de travaux pour leur propre sécurité comme pour celle des personnels œuvrant sur le chantier.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes prie les usagers de l'excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.

Pour plus de renseignements :

- Numéro vert :0805 38 38 45
- Site internet : www.rn122-sansac-aurillac.fr

TRAVAUX DE SEPTEMBRE À OCTOBRE ENTRE GARRIC ET REDONDETTE



 Déviation
 Section fermée

 DÉVIATION Clermont-Ferrand - Aurillac
 DÉVIATION Figeac-Sansac
 DÉVIATION Rodez